



Procès-verbal de réception des ouvrages d'assainissement

Opération : DOMAINE DE LA MADELEINE – COMMUNE D'ALBI

PREAMBULE

Le lotissement le domaine de la Madeleine a fait l'objet d'une réalisation sous la maîtrise d'ouvrage de Patrimoine SA Languedocienne représentée par monsieur Pascal Barbottin, directeur général.

A l'intérieur de cette opération d'aménagement une voirie interne dénommée rue Denise Vernay a été créée ainsi que des réseaux assainissement.

Ces ouvrages n'ont pas la vocation à rester durablement du domaine privé de Patrimoine SA Languedocienne. Ils constituent des biens de retour possible aux collectivités intéressées.

Les parties conviennent de la rédaction du présent procès-verbal pour formaliser la remise de ces ouvrages.

A – IDENTIFICATION DES PARTIES

- L'aménageur, Patrimoine SA Languedocienne représentée par Monsieur Pascal Barbottin, directeur général.
- Le service assainissement de la communauté d'agglomération de l'Albigeois représenté par Monsieur Pierre Doat, Vice-président délégué à l'assainissement.

B – OUVRAGES CONCERNES

L'aménageur invite la communauté d'agglomération de l'Albigeois intéressée par les ouvrages à participer à la réception des ouvrages suivants :

- Réseau d'assainissement eaux usées : 150 m de conduite de branchement en PVC CR8 de diamètre 160mm, 206 m de collecteur en PVC CR8 de diamètre 200mm, 8 regards de visite, 15 boîtes de branchement.
- Réseau d'assainissement eaux pluviales : 16.60 m de collecteur béton diamètre 300 mm, 94 m de canalisation béton diamètre 400 mm, 25 m de canalisation béton diamètre 500 mm, 117 m de canalisation béton

diamètre 600 mm, 13 regards de visite, 19 grille avaloir, 15 branchements individuels.

Ces ouvrages ont été réalisés dans le cadre d'une opération d'aménagement privée en exécution du marché suivant :

Assainissement : Entreprise Bénézech TP - ZA Ranteil 81000 Albi

Date de réception : Mai 2016

Documents fournis dans le DOE : plans de récolement papier et dwg conformes,

C - REMISE D'OUVRAGES

L'aménageur et la communauté d'agglomération de l'Albigeois reconnaissent la conformité et le bon entretien des ouvrages.

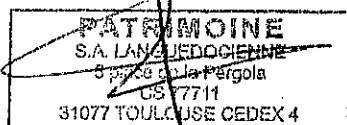
La communauté d'agglomération de l'Albigeois déclare accepter la remise des ouvrages.

EN CONSEQUENCE ET A COMPTER DU DE LA DATE DE DELIBERATION du conseil communautaire autorisant la rétrocession des ouvrages précités

- la remise des ouvrages par Patrimoine SA Languedocienne représentée par son président monsieur Philippe Barbottin est constatée,
- la communauté d'agglomération de l'Albigeois assurera désormais la garde et la responsabilité des ouvrages d'assainissement réalisés,
- la communauté d'agglomération de l'Albigeois assurera l'entretien et la gestion des ouvrages remis, sous réserve des obligations résultant pour les entrepreneurs ayant réalisé les ouvrages, des clauses de garantie contenues dans leur marché et de leur responsabilité.

Fait à Toulouse, le 21/07/2016

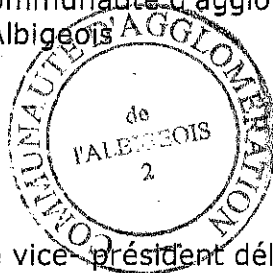
Pour Patrimoine SA
Languedocienne



Le Directeur Général
Pascal BARBOTTIN

Fait à Saint Juéry, le 23 AOUT 2016

Pour le service assainissement de la
communauté d'agglomération de
l'Albigeois



Le vice-président délégué à
l'assainissement
Pierre DOAT